

Bonjour à toutes et à tous.

Pour cette année 2019, le Conseil et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Je vais vous faire à présent un état des différents chantiers prévus pour 2019 :

La rue de la Fontaine est dorénavant terminée mais vous avez pu constater que le lavoir de l'église n'était toujours pas approvisionné. Nous attendons la réfection de la toiture avant la remise en eau de ce lavoir.

Il a été décidé en 2018 de faire ces travaux pour l'embellissement de la place. La même entreprise réalisera la réfection de la toiture du lavoir de la fonte qui s'avère plus que nécessaire.

Nous en parlions depuis un certain temps et nous arrivons à la concrétisation du projet en ce qui concerne la perte de compétence de l'eau et l'assainissement sur la commune. Nous n'avions plus la compétence assainissement depuis le 1^{er} Janvier 2018. Celle-ci a été transmise à la Communauté de Communes du Chablisien. A la création du Syndicat des Eaux du Tonnerrois (SET) nous avons décidé de transférer l'eau et l'assainissement à cet organisme au 1^{er} Janvier 2019. C'est la raison pour laquelle vous avez dû recevoir 2 factures différentes : une pour les consommations d'eau et l'autre pour l'assainissement. Mais pour l'année 2019, le SET reprendra dans la totalité ces 2 compétences et n'émettra qu'une même facture.

Ce nouveau syndicat des eaux auquel nous adhérons dorénavant émettra deux facturations en 2019 : une en février qui devrait comprendre la partie abonnement et consommation, l'autre en septembre uniquement pour le solde de la consommation.

Notre ressource en eau est de très bonne qualité et nous allons la maintenir.

C'est Mr Jérémy VENON qui sera notre référent communal mais toute l'équipe du Conseil et moi-même restons à votre écoute concernant cette compétence.

De gros travaux sont à venir avec la mise aux normes d'une grande partie du réseau de collecte des eaux usées.

Depuis 4 ans maintenant, des études sont réalisées dans ce sens. La dernière en date est l'étude à la parcelle des différentes habitations concernées.

Nous avons organisé une réunion de présentation avec les propriétaires dans la salle du foyer pour présenter cette étude. Les rendez-vous, s'ils ne sont déjà pris, devraient l'être pour fin Janvier et une nouvelle réunion de restitution se déroulera fin Février.

Il va de soi que ces travaux, qui pourraient durer de 10 à 12 mois, seront réalisés soit avant, soit après la Saint Vincent de Février 2021. Il est hors de question que le chantier soit ouvert lors de cette manifestation.



En début d'année aura lieu le recensement de la population nationale.

Mme Sandrine AUFRERE a été proposée par le Conseil Municipal pour le réaliser. Je compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Je tenais également à remercier Guy et Carole VENON que j'avais omis de nommer lors des travaux de renforcement électrique rue des Prégirots pour la mise à disposition foncière concernant l'implantation du transformateur.

En ce qui concerne la Communauté de Communes :

- La Maison de santé du Chablisien est ouverte depuis le 1^{er} Janvier 2019 et est située à Chablis, route d'Auxerre entre le garage Peugeot et le garage Renault.

- Les travaux de la déchetterie de Chablis qui devaient être réalisés en 2018 sont reportés car la priorité environnementale est plus importante sur Vermenton.

- Un autre projet est à l'étude : la ville de Chablis aimerait créer une salle événementielle suite à la mise à disposition du petit Pontigny au BIVB qui y fera une des 3 antennes de la cité des Vins de Bourgogne.

Le fait que ce projet soit co-porté par la Communauté de Communes est motivé par le fait de prétendre à plus de subventions. Cette salle serait située zone des Violettes sur un terrain appartenant à la Communauté des Communes.

- Pour les ordures ménagères : comme l'an passé, un calendrier des relèves a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Peut-être enfin une bonne nouvelle concernant le renforcement téléphonique : il a été décidé à la Communauté de Communes et au Conseil Départemental que Fleys aurait la fibre à l'abonné en 2020.

Suite aux événements de ces 3 derniers mois, un registre de doléances est à votre disposition en mairie et les demandes qui y seront portées resteront confidentielles jusqu'à leur collecte.

Cette année auront lieu les élections européennes du 23 au 26 Mai 2019.

Je vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année et comme toujours un grand merci à Maryse COLLOBERT pour son travail et sa patience.

Stéphane AUFRERE,